

Règlement du Meeting Saint Cyr

ORGANISATION

Club : Réveil Sportif Saint-Cyr-sur-Loire

Date : Samedi 13 juin 2026

Lieu : Stade Guy DRUT, Allée René Coulon 37540 Saint-Cyr-sur-Loire

DISPOSITIONS LÉGALES

Responsabilités : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou dégradations qui pourraient se produire lors des épreuves.

Droit à l'image : Du fait de son inscription, l'athlète reconnaît à l'organisateur, le droit d'utiliser les photos ou films réalisés le jour de l'épreuve, sans contrepartie, pour une durée de deux ans dans le cadre des besoins de la communication du meeting.

Assurance individuelle accident : Les licenciés FFA sont couverts par l'assurance liée à leur licence 2025/2026.

INSCRIPTIONS

Les règles d'application des règlements :

Statut de l'épreuve	Licenciés région CEN	Licenciés hors région CEN
Epreuves des Chpts Rég.	Règlement des Chpts Rég.	Non accepté
Epreuves ouvertes des Chpts Rég.	Règlement des Chpts Rég.	Règlement du meeting
Epreuves ouvertes hors chpt (100h, 110h, perche)	Règlement du meeting	Règlement du meeting

Pour les épreuves des championnats régionaux les modalités d'inscriptions et les quotas par épreuve sont repris dans le règlement des championnats régionaux U18 et plus.

Les règles spécifiques des épreuves ouvertes :

Ce meeting est ouvert à tous les licencié(e)s compétition FFA à partir de la catégorie U18 suivant les épreuves. Les épreuves non ouvertes et servant de support aux Championnats Régionaux sont réservées exclusivement aux athlètes régionaux. **Des quotas d'inscrits par épreuve existent pour assurer un bon déroulement de la compétition et le respect des horaires.**

Les inscriptions se font à partir du site de la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme dans l'onglet « compétitions ».

Clôture des inscriptions : mercredi 10 juin 2026 à 13h00 dans la limite du nombre d'inscrits.

CONTACTS

Mail : meetingsaintcyr@rssc.fr

Téléphone : 07 65 25 82 10

JURY

Pour la bonne organisation du meeting, nous vous remercions de bien vouloir fournir le jury en fonction du nombre d'engagés :

1 juge pour 2 à 5 athlètes, 2 juges de 6 à 10 athlètes et 3 juges au-delà...

Le lien d'inscription est disponible [ICI](#) et dans l'onglet « compétitions » du site de la ligue.

Le jury devra se présenter avant 15h45.

CONFIRMATION DES ENGAGEMENTS

Seuls les athlètes engagés sur les courses devront confirmer leur engagement à la table de secrétariat proche de la tour de chronométrie **1 heure avant le départ de la course**. Les athlètes non présents en chambre d'appel à l'heure prévue seront considérés comme non partants.

DOSSARDS DES COURSES

Les athlètes inscrits et participants aux courses 2000m steeple et 3000m steeple se verront attribuer un dossard. Le dossard leur sera donné en chambre d'appel.

LES FINALES DES COURSES

Les athlètes qualifiés pour la finale devront se confirmer auprès du secrétariat 30 min avant la finale.

LES CONCOURS

Pour les concours longueur, hauteur, poids et marteau, le règlement régional s'applique.

Perche : Les montées de barre seront communiquées ultérieurement en fonction des performances des engagés sur le site du meeting et les réseaux sociaux.

1^{ère} barre à 2m20

PROGRAMME ET HORAIRES

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires si besoin, en fonction du nombre d'engagés. Le jour de la compétition, les horaires pourront être avancés de 15 minutes maximum le jour du meeting. Les athlètes doivent tenir compte de cela pour les confirmations et présentation à la chambre d'appel.

Toute modification d'horaires sera signalée et diffusée sur le site fédéral et les réseaux sociaux.

RÉCLAMATION

Si une réclamation quelconque doit être faite, elle devra se faire le jour du meeting dans un délai de 30 minutes après la diffusion des résultats et auprès du juge arbitre. Aucune réclamation ne sera prise en compte après ce délai. Si la réclamation porte sur le règlement officiel, seul le juge arbitre validera ou non la réclamation.

RÉSULTATS

Les résultats seront disponibles en direct (direct athlé) via un QR Code affiché dans le stade, puis sur le site fédéral.

PARTICIPATION

L'inscription et la participation à toutes épreuves du meeting implique l'acceptation du présent règlement par tous les participants.

RÉCOMPENSES

Des primes seront octroyées aux 3 premiers toutes catégories confondues, sur les épreuves suivantes :

- Femmes : 100m haies, 3000m steeple, Perche
- Hommes : 110m haies, 3000m steeple

IR1 et au-dessus			R1 à IR2		
1er	2ème	3ème	1er	2ème	3ème
150€	100€	70€	100€	70€	50€

Les primes seront transmises le jour de la compétition à l'athlète directement sur le podium.

Pour les épreuves inscrites aux Championnats Régionaux, les récompenses sont attribuées suivant le règlement régional.

MÉDICAL

Présence d'un corps médical (kiné, médecin).

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage pourra être réalisé inopinément sur les différentes épreuves.